

COPERA

Conférence romande des permanences juridiques pour requérant-e-s d'asile

Présidence : catalina.mendoza@caritas-ge.ch
michael.pfeiffer@osar.ch
aldo.brina@csp-ge.ch

Par email. Objet : **demande de suspension de toutes les procédures d'asile en cours en première et deuxième instance**

Genève et Lausanne, le 20 mars 2020

Madame la Présidente du Tribunal administratif fédéral Marianne Ryter,
Monsieur le Secrétaire d'État Mario Gattiker,

La Conférence romande des permanences juridiques pour requérant-e-s d'asile (COPERA) existe depuis plus de 25 ans. Elle regroupe tou-te-s les juristes actifs professionnellement dans la défense du droit d'asile au sein d'associations en Suisse romande.

Consultés par email, les membres de la COPERA souhaitent vous faire part de leur indignation unanime à voir le traitement des procédures d'asile se poursuivre, malgré l'état de nécessité déclaré par le Conseil fédéral pour lutter ensemble contre le Covid-19. En ceci, nous joignons notre voix aux appels qui vont ont d'ores et déjà été adressés par l'appel de Solidarité sans frontières, par le Centre social protestant, par Amnesty international et par l'OSAR.

La procédure d'asile et la défense juridique dans ce domaine, en première comme en seconde instance, nécessitent des déplacements (auditions, consultations, etc.), des conversations entre juristes, mandant-e-s et interprètes, de même que la sollicitation de ressources médicales (établissement des faits médicaux). Tous ces événements nous semblent, à l'heure actuelle, en tous points incompatibles avec l'objectif prépondérant fixé par le Conseil fédéral de lutter contre la pandémie mondiale en cours.

Par ailleurs, la question de la santé dans les centres fédéraux d'asile ne saurait être traitée de manière secondaire. Comme toujours, c'est un enjeu de santé publique qui concerne toute la population. Le SEM doit pouvoir concentrer ses ressources sur ces aspects cruciaux.

C'est pourquoi nous vous demandons à notre tour de suspendre immédiatement le traitement de toutes les demandes d'asile.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Secrétaire d'État, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Pour la COPERA,

Catalina Mendoza, Caritas Genève, co-présidente
Michael Pfeiffer, OSAR et Caritas suisse, co-président
Aldo Brina, CSP Genève, co-président